

SIG baisse les tarifs de l'électricité de 12% en 2025

Genève, le 21 août 2024

Les Services industriels de Genève (SIG) baissent les tarifs d'électricité de 12% à partir du 1^{er} janvier 2025. Cette adaptation s'explique notamment par la baisse des prix de l'électricité sur les marchés. Un ménage genevois verra sa facture réduite d'une centaine de francs en moyenne par année. Ces tarifs ont été validés par le Conseil d'Etat. Ils concernent les clients soumis au tarif régulé en monopole (particuliers et petites entreprises).

Les effets de la crise énergétique qui a frappé l'Europe il y a deux ans s'estompent. Cette détente permet aux Services industriels de Genève de baisser les tarifs d'électricité. A partir du 1^{er} janvier 2025, le prix du kilowattheure passera de 28,9 à 25,4 centimes *, ce qui correspond à une baisse de plus de 12%. Cela concerne les particuliers et les petites entreprises ainsi que les grands consommateurs qui ne se fournissent pas sur le marché libre.

Pour un ménage habitant dans un trois-pièces, cela représente une baisse de 57 francs par année en moyenne, et de 244 francs s'il habite dans une villa. Une petite entreprise qui consomme 30'000 kWh par an verra, elle, sa facture allégée d'un millier de francs.

Cette baisse tarifaire s'explique en partie par la chute des prix de l'électricité sur les marchés. SIG est sensible à ces fluctuations car l'électricité produite à Genève ne couvre que la moitié des besoins des clients régulés ; le reste devant être acheté. En 2021 et 2022, ces prix ont très fortement augmenté en raison de la crise énergétique en Europe, ce qui a contraint SIG à relever ses tarifs deux années de suite (2023 et 2024).

Désormais, les prix du marché ont retrouvé des niveaux beaucoup plus bas. Toutefois, ce retour vers une situation plus habituelle n'a qu'un effet limité sur les tarifs. En effet, SIG, comme tous les distributeurs, répartit ses achats d'électricité sur plusieurs années afin de ne pas trop s'exposer aux fluctuations de prix. L'électricité que Genève consommera en 2025 a donc été en partie achetée en 2022 et en 2023 à un cours élevé. Ainsi, les tarifs de l'année prochaine reflètent encore partiellement la situation tendue d'il y a deux ans.

Par ailleurs, la baisse des tarifs 2025 est également rendue possible par une compensation liée aux tarifs des années précédentes. Comme la réglementation fédérale le prévoit, la différence entre la vente d'électricité et ses coûts d'acquisition est affectée à un fonds de réserve. Ce fonds est utilisé ultérieurement pour ajuster les tarifs de l'année suivante. Ces écarts surviennent car il est impossible, au moment d'établir les tarifs une année à l'avance, de

prévoir avec précision le niveau futur de la demande pour chaque jour et le coût des ajustements pour y répondre. Ainsi, une partie de ce fonds, en faveur des clients cette année, sera utilisé pour baisser les tarifs 2025.

Enfin, la prochaine baisse s'explique aussi par une diminution de la taxe pour la réserve d'électricité instaurée par la Confédération pour faire face au risque de pénurie ainsi que par un recul des tarifs de Swissgrid, l'opérateur national chargé du transport de l'électricité au niveau national.

Ces dernières années, SIG a proposé des tarifs parmi les moins chers de Suisse. Selon un sondage de l'Association des électriciens de Suisse (AES) auprès des distributeurs du pays, les tarifs devraient baisser de près de 10% l'année prochaine. Ainsi, SIG devrait encore rester à un niveau comparativement bas en 2025.

L'effet de la baisse des tarifs sur la facture des ménages

	Profil Elcom	Consommation	Facture 2024 (CHF par an)	Facture 2025 (CHF par an)	Baisse (CHF par an)
Appartement 3 pièces (avec cuisinière électrique)	H1	1600 kWh/an	469	412	-57
Appartement 5 pièces (avec cuisinière électrique)	H2	2500 kWh/an	723	636	-88
Appartement 6 pièces (cuisinière élec. et sèche-linge)	H4	4500 kWh/an	1287	1131	-157
Maison individuelle 6 p. (cuisinière élec, sèche-linge, chauffe-eau élec)	H5	7500 kWh/an	1958	1714	-244
Petite entreprise (exploitation viticole)	C2	30'000 kWh/an	8904	7930	-974

Ces chiffres sont basés sur des profils standardisés de consommation établis par la Commission fédérale de l'électricité (ElCom) ; le nombre de pièces est exprimé « à la genevoise », c'est-à-dire cuisine comprise comme une pièce. Un ménage genevois moyen consomme 3000 kWh/an.

(*) selon le profil H2 de l'Elcom

CONTACT MÉDIAS

Christian Bernet, porte-parole, Relations publiques

christian.bernet@sig-ge.ch

T + 41 79 907 38 64